

8 février 2019
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Popularité croissante de l'attestation électronique

Cette semaine, la ministre fédérale de la Santé publique, Maggie De Block, s'est réjouie de la pleine expansion de l'utilisation de l'attestation électronique (e-attest) et de l'accueil positif que lui réservent les généralistes.

La tendance au numérique se manifeste également dans le secteur des soins de santé. L'e-attest a été lancée l'année passée. Elle permet d'alléger les démarches des patients en vue de recevoir leur remboursement. Dorénavant, le médecin généraliste peut directement effectuer la demande de remboursement par voie électronique, ce qui produit également des effets positifs sur l'environnement.

La Mutualité Libérales confirme l'augmentation du recours à l'e-attest. Geert Messiaen :
« Depuis le lancement en février de l'année passée, nous observons, parmi nos membres, une multiplication par dix du nombre mensuel d'attestations électroniques. On peut donc affirmer que son utilisation est croissante chez nous aussi. »

Geert Messiaen
Secrétaire général
Union nationale des Mutualités Libérales